Bulletin d’information
Études sociales 30–2

Programme d’examens de diplôme **2026-2027**

Alberta

Ce document est destiné principalement au(x) :	
Élèves	
Personnel enseignant	✓ d'Études sociales 30–2
Directions scolaires	
Parents	
Grand public	
Autres	

Bulletin d'information d'Études sociales 30–2 de 2026-2027

Diffusion : Ce document est diffusé sur le site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

☑ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Droits d'auteur © 2026, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation et de la Garde d'enfants, Alberta Éducation et Garde d'enfants, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 6e étage, 10044, 108e Rue N.-O., Edmonton (Alberta) T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Introduction 1

Sécurité des examens 2

Durée des examens de diplôme 2

Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme 3

Plusieurs versions des examens de diplôme 4

Participation du personnel enseignant 5

Tests expérimentaux 6

- Comment les tests expérimentaux aident-ils le personnel enseignant et les élèves? 6
- Comment utilise-t-on les données générées par les tests expérimentaux? 6
- Tests expérimentaux de sciences humaines 6
- Comment le personnel enseignant peut-il planifier des tests expérimentaux? 7

Tests de pratique 8

Versions substituts de tests de pratique 8

Version sonore des examens de diplôme 8

Pratiques et normes d'évaluation en Études sociales 30–2 9

Diffusion des examens 10

Évaluation en classe 10

Partie A : Questions à réponse écrite 11

- Description 11
- Ouvrages de référence autorisés 11
- Nombre de mots suggéré 12
 - Nombre de mots suggéré pour chaque réponse écrite 12
- Description de la Question à réponse écrite I : Compréhension et évaluation des principaux concepts 12
 - Insuffisant 12
 - Aucune réponse 12
- Description de la Question à réponse écrite II : Interprétation de sources et défense de la position 13
 - Zéro 13
 - Aucune réponse 13

· Description de la Question à réponse écrite III : Exploration d'une problématique et défense de la position 14
· Insuffisant 14
· Aucune réponse 14
Plan d'ensemble de la *Partie A : Questions à réponse écrite* 15
Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite I, 2026-2027 16
Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite II, 2026-2027 .. 18
Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite III, 2026-2027 21
Rendements des élèves en Études sociales 30-2 : observations du personnel enseignant participant à la correction de l'examen de diplôme ... 24
· Question à réponse écrite I 24
· Question à réponse écrite II 25
· Question à réponse écrite III 26
***Copies types de productions écrites des élèves* 27**
Test de pratique 27
***Partie B : Sources et questions* 28**
· Description 28
Plan d'ensemble de la *Partie B : Sources et questions* 29
Liens de sites Web 30
Personnes-ressources en 2026-2027 31

Veuillez noter que si vous ne pouvez pas accéder directement à l'un des sites Web au moyen des liens qui figurent dans ce document, vous pouvez trouver des documents qui portent sur les examens de diplôme sur le site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Introduction

L'*Examen de diplôme d'Études sociales 30–2* est conçu de façon à refléter l'approche centrée sur les problématiques et sur de multiples perspectives ainsi que sur les compétences décrites dans le *Programme d'études d'Études sociales (10 à 12)*. Le programme d'Études sociales 30–2 cible la question fondamentale suivante : Dans quelle mesure devrait-on souscrire à une idéologie? Tout en analysant cette question fondamentale, les élèves étudieront quatre thèmes connexes en vue d'atteindre quatre résultats d'apprentissage généraux et de nombreux résultats d'apprentissage spécifiques.

La note que les élèves obtiendront à l'examen de diplôme comptera pour 30 % de leur note finale et la note attribuée par l'école comptera pour 70 % de leur note finale.

On recommande aux enseignants de faire part à leurs élèves des renseignements contenus dans ce bulletin.

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du programme, veuillez consulter le site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Sécurité des examens

Tous les examens de diplôme demeureront en sécurité jusqu'à ce que le ministre en autorise la publication (c.-à-d. qu'ils cessent d'être confidentiels). Aucune consultation d'un examen qui doit demeurer en sécurité ne sera permise tant que le ministre n'aura pas autorisé sa diffusion publique. Il n'est pas permis de faire une lecture préliminaire des examens en sécurité, d'en discuter ni de les copier, ou de les sortir de la salle où se déroule l'examen. Toutefois, lors des sessions d'examen de janvier et de juin seulement, le personnel enseignant pourra consulter les contenus des examens de diplôme une heure après le début de chaque examen.

Pour les examens de diplôme de mathématiques et de sciences, tous les examens doivent demeurer en sécurité avant, pendant et après les sessions d'examen, et ce, sans exception.

Pour les examens de diplôme de sciences humaines, tous les examens de la *Partie A : Questions à réponse écrite* de la session d'examens de janvier et de juin doivent demeurer en sécurité, jusqu'à ce que les élèves aient passé tous ces examens. Tous les examens de la *Partie A : Questions à réponse écrite* et les examens de la *Partie B* de sciences humaines doivent demeurer en sécurité, avant, pendant et après chaque session d'examen, et ce, sans exception.

Pour obtenir plus d'informations sur la consultation des examens par le personnel enseignant et sur la sécurité des examens, veuillez consulter la page Web Gestion des examens de diplôme.

Durée des examens de diplôme

Tous les élèves peuvent prendre du temps supplémentaire pour passer les examens de diplôme. Autrement dit, s'ils en ont besoin, tous les élèves peuvent prendre jusqu'à 5 heures pour passer chacune des parties (*Partie A* et *Partie B*) de *l'Examen d'Études sociales 30–2*. L'examen est toutefois conçu pour que la majorité des élèves puissent passer chacune des parties en 2 heures et 30 minutes. Les directives relatives à cet examen indiquent la durée allouée ainsi que la durée maximale permise.

Du temps supplémentaire est alloué aux examens de diplôme dans toutes les matières, mais la durée maximale des examens varie d'une matière à l'autre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les accommodements et autres appuis dont peuvent bénéficier les élèves, veuillez consulter la page Web Gestion des examens de diplôme.

Le processus d'équilibre permet de maintenir l'uniformité des normes au fil des ans dans les examens de diplôme

Un des objectifs d'Alberta Éducation et Garde d'enfants est de pouvoir comparer directement les résultats des élèves aux examens d'une session d'examens à l'autre, de façon à ce que l'évaluation soit équitable chaque session.

Pour atteindre cet objectif, certaines questions sont répétées d'un examen à l'autre. Ces questions d'ancrage servent à déterminer si le rendement des élèves à une session donnée est différent de celui des élèves à une autre session. Les questions d'ancrage servent aussi à déterminer si le niveau de difficulté des questions uniques (les questions qui n'ont pas fait partie d'un examen précédent) est différent de celui des questions uniques de l'examen initial de référence à l'aide duquel on a établi les normes de rendement qui s'appliquent à tous les élèves.

Une méthode statistique appelée le processus d'équilibre permet de tenir compte de différences en ce qui concerne le niveau de difficulté d'un examen à l'autre. Les notes d'examen pourront être rajustées selon le niveau de difficulté de l'examen et comparativement à l'examen initial de référence. Par conséquent, les notes ainsi équilibrées auront la même signification, peu importe quand les élèves passent l'examen et quels élèves le passent. Les notes équilibrées des examens de diplôme sont communiquées aux élèves. Vous trouverez plus d'informations sur le processus d'équilibre à la page Web Gestion des examens de diplôme.

En raison de la sécurité requise pour assurer que le rendement des élèves est évalué de façon équitable et appropriée au fil des ans, *l'examen de diplôme d'Études sociales 30–2* devra demeurer en sécurité et ne sera donc pas rendu public au moment où les élèves le passeront.

Plusieurs versions des examens de diplôme

Il peut y avoir deux versions différentes des examens de diplôme dans certaines matières lors des principales sessions d'examen (janvier et juin). Comme tous les autres examens de diplôme, le processus d'équilibre de chacun de ces deux examens est effectué comparativement à l'examen initial de référence afin d'assurer l'application des mêmes normes dans chaque examen. Les deux examens respectent les mêmes spécifications du plan d'ensemble d'examen et sont révisés par un comité de révision technique.

Pour faciliter l'analyse des résultats à l'échelle de l'école, chaque école recevra une seule version d'examen de diplôme par matière. Dans certaines matières offrant une version de l'examen traduit en français, les élèves passeront l'un de ces deux examens en anglais ou en français.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire aux adresses suivantes :

Format et contenu des examens, normes provinciales,
notation et rapports sur les résultats
Diploma.Exams@gov.ab.ca

ou

Sécurité des examens, règlements,
horaires et politiques
Exam.Admin@gov.ab.ca

Participation du personnel enseignant

Pour élaborer des examens de diplôme de haute qualité, Alberta Éducation et Garde d'enfants travaille en étroite collaboration avec le personnel enseignant. Des membres du personnel enseignant de toute la province participent à plusieurs aspects de l'élaboration des examens de diplôme, dont l'élaboration de questions et la conception, la révision, la gestion et la correction des tests expérimentaux; la révision et la validation des examens de diplôme, la révision des documents d'appui et la notation des examens de diplôme.

L'élaboration des questions d'examen, de leur rédaction jusqu'à leur parution dans un examen, prend au moins un an. Toutes les questions des *examens de diplôme d'Études sociales 30–2* ont été conçues ou validées par du personnel enseignant *d'Études sociales 30–2* à travers l'Alberta. Après la mise en œuvre provinciale du programme d'études, les questions sont testées pour assurer leur pertinence et leur validité. Les examens sont passés en revue par des réviseurs et des traducteurs, puis sont validés par des groupes de travail composés de personnel enseignant et de spécialistes des programmes d'études.

Alberta Éducation et Garde d'enfants accorde beaucoup d'importance à la participation du personnel enseignant et fait appel chaque année aux autorités scolaires pour obtenir le nom des membres du personnel enseignant qui souhaitent participer au processus d'élaboration des examens. On encourage les membres du personnel enseignant qui souhaitent élaborer des questions, concevoir, réviser des tests expérimentaux ou participer à leur validation à demander à leur direction comment procéder pour que leur participation à ces groupes de travail soit approuvée. Même si l'approbation des groupes de travail a lieu au début de l'automne, les noms des enseignants intéressés peuvent être soumis pour approbation tout au long de l'année.

Les autorités scolaires peuvent également proposer le nom de membres du personnel enseignant pour noter les productions écrites des examens de sciences humaines et de mathématiques. L'appel de mises en candidatures du personnel enseignant pour la notation des examens de diplôme est lancé en début septembre (pour les sessions de notation de janvier et d'avril) et de nouveau en février (pour les sessions de notation de juin, d'aout et de novembre). On encourage les membres du personnel enseignant qui souhaitent participer à la notation des examens de diplôme d'en parler à leur direction d'école.

Tests expérimentaux

Les tests expérimentaux représentent une étape essentielle de l'élaboration d'examens provinciaux justes, valides et fiables. Les tests expérimentaux permettent de récolter des données sur les questions avant qu'elles soient intégrées dans un examen de diplôme. À travers la province, des élèves qui suivent des cours faisant l'objet d'un examen de diplôme passent des tests expérimentaux afin de déterminer le niveau de difficulté et la pertinence des questions. Il faut avoir un grand échantillon d'élèves qui passent chaque test expérimental pour pouvoir fournir aux concepteurs d'examens des renseignements fiables (c.-à-d. données statistiques et commentaires écrits du personnel enseignant et des élèves).

Comment les tests expérimentaux aident-ils le personnel enseignant et les élèves?

Les membres du personnel enseignant reçoivent la note attribuée à chaque élève dans les plus brefs délais, ce qui leur permet d'obtenir des renseignements immédiats et utiles sur le niveau de rendement de leurs élèves. Les élèves bénéficient eux aussi des tests expérimentaux parce que cette expérience ressemble dans une certaine mesure à celle d'un examen de diplôme. Les tests expérimentaux offrent aux élèves et au personnel enseignant de bons exemples du format et du contenu des questions qui pourraient figurer dans les examens. Enfin, les tests expérimentaux représentent une façon de rassurer les élèves, le personnel enseignant et les parents que les questions des examens de diplôme ont fait l'objet d'un processus rigoureux d'élaboration, de perfectionnement et de validation.

Comment utilise-t-on les données générées par les tests expérimentaux?

Les données ayant rapport aux tests expérimentaux indiquent la validité, la fiabilité et l'impartialité de chaque question. Les questions qui répondent à des normes spécifiques seront retenues pour être intégrées dans de futurs examens de diplôme.

Il se peut que certaines questions ou séries de questions n'obtiennent pas, au départ, les résultats attendus. Ces questions peuvent être révisées et faire l'objet de nouveaux tests expérimentaux. Les révisions sont influencées par les commentaires écrits des élèves et du personnel enseignant, qui fournissent des renseignements précieux sur la pertinence des questions, la durée appropriée, la longueur du test, la facilité de lecture, la clarté et la pertinence des images et des graphiques, ainsi que sur la difficulté des questions.

Tests expérimentaux de sciences humaines

Les tests expérimentaux de sciences humaines sont disponibles en format numérique sur la plateforme d'évaluation numérique.

Le personnel enseignant a accès à des données sur le rendement de leurs élèves. Les questions des tests expérimentaux sont fondées sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, ce qui permet au personnel enseignant d'utiliser les résultats de ces tests pour mieux connaitre les forces et les points à améliorer de leurs élèves.

La sécurité des questions des tests expérimentaux demeure essentielle à l'administration des examens de diplôme. Le personnel enseignant qui participe au processus d'administration des tests doit s'engager à préserver la sécurité de ces questions.

Vous trouverez plus d'information sur les échéances, la gestion et la sécurité des tests expérimentaux dans le *Field Testing Guide 2026-2027* (en anglais seulement), accessible sur la page Web Participation des enseignants à l'évaluation provinciale.

Comment le personnel enseignant peut-il planifier des tests expérimentaux?

Les tests expérimentaux sont offerts en format numérique sur la plateforme d'évaluation numérique. Pour planifier un test expérimental, le personnel enseignant doit avoir un compte du membre du personnel sur la plateforme d'évaluation numérique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant la planification et l'administration des tests expérimentaux, veuillez consulter le *Field Testing Guide 2026-2027* (en anglais seulement), accessible sur la page Web Participation des enseignants à l'évaluation provinciale ou écrire à Field.Test@gov.ab.ca.

Des directives détaillées sur la façon de planifier un test expérimental sont également disponibles sur la page d'aide de la plateforme d'évaluation numérique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire aux adresses suivantes :

Format et contenu des examens, normes provinciales,
notation et rapports sur les résultats
Diploma.Exams@gov.ab.ca

ou

Sécurité des examens, règlements,
horaires et politiques
Exam.Admin@gov.ab.ca

Tests de pratique

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Éducation et Garde d'enfants offre des tests de pratique dans les matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les élèves peuvent accéder à ces tests de pratique par le biais de la plateforme d'évaluation numérique d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Versions substituts de tests de pratique

Pour permettre aux élèves de se familiariser avec le type de questions qui figurent dans les examens de diplôme et qui correspondent aux résultats d'apprentissage des programmes d'études, Alberta Éducation et Garde d'enfants offre des versions substituts de test de pratique en versions braille, gros caractères et couleur, et ce, dans toutes les matières faisant l'objet d'un examen de diplôme. Les écoles de l'Alberta ayant des élèves inscrits de la maternelle à la 12e année peuvent commander ces tests. Les tests en version braille sont offerts en anglais et, sur demande, en français. Tous les tests sont gratuits, mais en vue d'assurer l'accès à tous, il se peut que le volume des commandes soit limité.

Afin d'en tirer le meilleur parti, les élèves devraient passer les versions substituts de tests de pratique dans des conditions semblables à celles des examens de diplôme. Les mêmes règlements portant sur l'utilisation des ressources et des appareils doivent s'appliquer.

Les versions en braille doivent être renvoyées à Alberta Éducation et Garde d'enfants après le test.

Pour obtenir plus de détails ou pour passer une commande, veuillez contacter Field.Test@gov.ab.ca.

Version sonore des examens de diplôme

Un document d'appui, *Examples of Descriptions Used in Audio-enabled Versions of Humanities Diploma Exams* (en anglais seulement) a été élaboré pour aider le personnel enseignant et les élèves qui ont l'intention de se servir de la version sonore d'un examen de diplôme de sciences humaines.

Les tests de pratique de 12e année (à correction mécanographique), ainsi que les tests de pratique de la *Partie A : Questions à réponse écrite* des sciences humaines avec audio texte-parole sont disponibles sur la plateforme d'évaluation numérique d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Pratiques et normes d'évaluation en Études sociales 30–2

Pondération	**La note attribuée l'*Examen de diplôme d'Études sociales 30–2*** vaut 30 % de la note finale des élèves tandis que **la note attribuée par l'école** vaut 70 % de la note finale des élèves en Études sociales 30–2.
Format et pondération de l'examen	*L'Examen de diplôme d'Études sociales 30–2* se compose de deux volets : la ***Partie A : questions à réponse écrite (50 %)*** et la ***Partie B : Sources et questions (50 %)***.
Rédactions, catégories de notation et pondération de la *Partie A : Questions à réponse écrite*	**Question à réponse écrite I : Compréhension et évaluation des principaux concepts du cours (10 %)** • Explications et exemples à l'appui 8 % • Communication 2 % **Question à réponse écrite II : Interprétation de sources et défense de la position (20 %)** • Interprétation et sources 8 % • Défense de la position 8 % • Communication 4 % **Question à réponse écrite III : Exploration d'une problématique et défense de la position (20 %)** • Exploration et analyse 8 % • Défense de la position 8 % • Communication 4 %
Partie B : Sources et questions	La *Partie B : Sources et questions* comprend 60 questions, qui valent chacune 1 point, et évalue les aptitudes des élèves à utiliser leurs savoirs ainsi que les compétences et les processus décrits dans le Programme d'études de l'Alberta de la maternelle à la douzième année. Ces questions offrent aux élèves plusieurs réponses possibles, dont une seule est correcte. Le plan d'ensemble détaillé de la *Partie B : Sources et questions* se trouve à la page 29 du présent document.
Durée des deux parties de l'examen	Les élèves ont jusqu'à **5 heures** pour passer la *Partie A : Questions à réponse écrite.* Les élèves ont jusqu'à **5 heures** pour passer la *Partie B : Sources et questions.*

Diffusion des examens

La *Partie A : Questions à réponse écrite* pour les sessions d'examen de janvier et juin 2027 sera rendue publique tout de suite après que les élèves auront passé cette partie de l'examen.

La *Partie B : Sources et questions* **sera gardée en sécurité, sans exception,** pour les sessions d'examen de janvier et juin 2027.

La *Partie A : Questions à réponse écrite* et la *Partie B : Sources et questions* **seront gardées en sécurité, sans exception,** pour les sessions d'examen de novembre 2026, d'avril et d'aout 2027.

Évaluation en classe

La nature des activités faites en classe permet aux enseignants d'évaluer les élèves à l'aide d'une vaste gamme d'outils d'évaluation reflétant le *Programme d'Études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*.

Les examens de diplôme sont conçus de manière à correspondre au programme d'études de chaque matière, mais il est possible que les éléments évalués dans les examens ne le soient pas dans la même proportion que les éléments évalués par les enseignants. Les notes obtenues aux examens de diplôme et les notes de l'enseignant devraient toutefois refléter les mêmes normes parce que les deux méthodes d'évaluation sont basées sur le même programme d'études (curriculum). Alberta Éducation et Garde d'enfants établit et maintient les normes de rendement des examens de diplôme en collaboration avec les enseignants. Ce bulletin d'information est conçu pour aider les enseignants à comprendre les normes provinciales d'Études sociales 30-2.

Les documents *Guide des élèves qui se préparent à l'examen de diplôme – Études sociales 30–2* et *Études sociales 30–2 – copies types* sont affichés sur la page Web Passer les examens de diplôme.

Partie A : Questions à réponse écrite

Description

La *Partie A : Questions à réponse écrite* vaut 50 % de la note totale de l'examen et comprend trois rédactions :

- Compréhension et évaluation des principaux concepts du cours
- Interprétation de sources et défense de la position
- Exploration d'une problématique et défense de la position

Ouvrages de référence autorisés

Un dictionnaire et un dictionnaire de synonymes sont disponibles dans la *Partie A : Questions à réponse écrite* sur la plateforme d'évaluation numérique, afin que les élèves puissent les utiliser pendant l'administration de la *Partie A*.

Les élèves qui passent la *Partie A : Questions à réponse écrite* ont aussi le droit de se servir de la version imprimée des ouvrages de référence suivants :

- dictionnaire français, dictionnaire anglais et/ou dictionnaire bilingue autorisés
- dictionnaire de synonymes ou thésaurus
- guide de conjugaison
- guide de rédaction autorisé

Les élèves peuvent utiliser les guides de rédaction suivants :

- *avec Brio : Guide pratique de communication.* Jean, Gladys, avec la collaboration de Bernard Lecerf, Prentice Hall Ginn, Canada, 1996.
- *Référentiel pour la révision de textes.* Collection « Écrire et s'autocorriger », Éditions L'artichaut inc., mars 1995, 2e édition révisée, mars 1996.

Les ouvrages de référence **ne doivent pas** comporter d'annexes qui contiennent de l'information liée aux études sociales (p. ex. lignes de temps chronologiques, structure du gouvernement canadien et du système judiciaire canadien, structure d'organismes internationaux comme les Nations Unies et l'OTAN).

Voici la liste des dictionnaires imprimés également autorisés aux élèves pour faire la *Partie A : Questions à réponse écrite :*

- *Le Petit Robert 1*
- *Collins-Robert Paperback French Dictionary*
- *The Canadian Oxford High School Dictionary*
- *Gage Canadian Dictionary*
- *Merriam-Webster's School Dictionary*
- *The Houghton Mifflin Canadian Dictionary of the English Language*
- *The Concise Oxford Dictionary*
- *The Oxford Dictionary of Current English*
- *Collins Paperback English Dictionary*
- *Harper-Collins French Dictionary (French-English)*

Les élèves et les examinateurs doivent s'assurer qu'il n'y a aucune autre source de référence dans la salle d'examen.

Nombre de mots suggéré

Toutes les questions à réponse écrite de la *Partie A* des examens en sciences humaines, de Français et de French Language Arts sont accompagnées d'un nombre de mots suggéré. Les élèves peuvent utiliser le nombre de mots suggéré ainsi que la durée suggérée pour les guider dans la rédaction de leur réponse. Le nombre de mots ne représente pas un maximum.

Les nombres de mots suggérés indiqués ci-dessous ont été établis en fonction de sources diverses, dont des exemples de travaux d'élèves sélectionnés pour les *Copies types de productions écrites*, ainsi que de discussions avec les psychométriciens et des personnes responsables des programmes d'étude. Les nombres de mots suggérés reflètent également les discussions ayant eu lieu avec des enseignants au cours de l'élaboration des examens au sujet des attentes reliées à chaque question à réponse écrite.

Nombre de mots suggéré pour chaque réponse écrite

Études sociales 30–2 – réponse écrite I : 250 à 550 mots
Études sociales 30–2 – réponse écrite II : 375 à 900 mots
Études sociales 30–2 – réponse écrite III : 350 à 800 mots

Description de la Question à réponse écrite I : Compréhension et évaluation des principaux concepts

La Question à réponse écrite I nécessite que les élèves démontrent leur compréhension des études sociales et qu'ils appliquent des compétences en évaluation à leurs savoirs en études sociales.

Pour cette question à réponse écrite, les élèves doivent

- identifier une ou des caractéristiques, parmi celles présentées, qui sont les plus importantes par rapport à un des principaux concepts du programme d'études;
- expliquer pourquoi la ou les caractéristiques choisies sont les plus importantes;
- appuyer leur réponse à l'aide de leurs connaissances en études sociales.

Les élèves doivent rédiger une réponse, sous forme de paragraphes, qui reflète la qualité de réflexion et d'expression que l'on s'attend des élèves qui ont suivi le cours d'Études sociales 30–2.

Pondération : 10 % de la note totale de l'examen (parties A et B combinées)

Notation : Les notes seront attribuées selon les proportions suivantes :

Explications et exemples à l'appui	8 %
Communication	2 %

Insuffisant

La mention Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** Elle est attribuée aux réponses qui sont hors sujet, qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou qui sont trop courtes pour être évaluées dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Aucune réponse

Les élèves qui ne répondent pas à la question se verront attribuer la mention **Aucune réponse**.

Description de la Question à réponse écrite II : Interprétation de sources et défense de la position

La Question à réponse écrite II nécessite que les élèves démontrent leurs compétences et les processus d'interprétation, d'évaluation et de synthèse dans l'application de leurs savoirs en études sociales. Les élèves doivent interpréter trois sources pour identifier le message de chacune d'elles quant au rôle du gouvernement ou des individus. En tenant compte de ces trois sources, les élèves doivent ensuite expliquer et défendre une position sur le rôle que le gouvernement ou les individus devraient jouer.

Pour cette question à réponse écrite, les élèves doivent

- interpréter chaque source pour identifier les idées présentées dans chacune d'elles sur le rôle du gouvernement ou des individus dans la société;
- expliquer et défendre une position sur le rôle que le gouvernement ou les individus devraient jouer dans la société;
- appuyer leur réponse en se référant aux sources et à leurs connaissances en études sociales.

Les élèves doivent rédiger une réponse, sous forme de paragraphes, qui reflète la qualité de réflexion et d'expression que l'on s'attend des élèves qui ont suivi le cours d'Études sociales 30–2.

À noter : On ne s'attend pas à ce que les élèves démontrent ou expliquent une relation entre les trois sources, ou qu'ils doivent le faire.

Pondération : 20 % de la note totale de l'examen (parties A et B combinées)

Notation : Les notes seront attribuées selon les proportions suivantes :

Interprétation de sources	8 %
Défense de la position	8 %
Communication	4 %

Zéro

Les réponses ne reflétant que peu ou pas d'efforts dans la catégorie *Interprétation de sources* ou dans la catégorie *Défense de la position* se verront attribuer une note de **zéro** dans cette catégorie. Une note de **zéro** dans les deux catégories *Interprétation de sources* et *Défense de la position* entrainera automatiquement une note de **zéro** dans la catégorie *Communication*.

Aucune réponse

Les élèves qui ne répondent pas à la question se verront attribuer la mention **Aucune réponse**.

Description de la Question à réponse écrite III : Exploration d'une problématique et défense de la position

La Question à réponse écrite III nécessite que les élèves démontrent leurs compétences et les processus d'analyse, d'évaluation et de synthèse dans l'application de leurs savoirs en études sociales. Les élèves doivent répondre à une question centrée sur une problématique. Plusieurs opinions brèves de citoyens fictifs seront présentées pour servir d'amorce.

Pour cette question à réponse écrite, les élèves doivent

- explorer la problématique qui leur est présentée;
- analyser différents points de vue sur la problématique;
- expliquer et défendre leur position sur la problématique;
- appuyer leur réponse à l'aide de leurs connaissances en études sociales.

Les élèves doivent rédiger une réponse, sous forme de paragraphes, qui reflètera la qualité de réflexion et d'expression que l'on s'attend des élèves qui ont suivi le cours d'Études sociales 30–2.

Pondération : 20 % de la note totale de l'examen (parties A et B combinées)

Notation : Les notes seront attribuées selon les proportions suivantes :

Exploration et analyse	8 %
Défense de la position	8 %
Communication	4 %

Insuffisant

La mention Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** Elle est attribuée aux réponses qui sont hors sujet, qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou qui sont trop courtes pour être évaluées dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Aucune réponse

Les élèves qui ne répondent pas à la question se verront attribuer la mention **Aucune réponse**.

Plan d'ensemble de la *Partie A : Questions à réponse écrite*

Les examens de diplôme d'Études sociales 30–2 sont conçus de façon à refléter le *Programme d'études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*. Le plan d'ensemble décrit la composition de la *Partie A : Questions à réponse écrit*e, les compétences qui seront évaluées, les questions à réponse écrite et les catégories d'évaluation. Le plan d'ensemble précise aussi le pourcentage que chaque partie de l'examen représente dans la note totale de l'examen.

	Description des compétences	**Description des questions à réponse écrite**	**Description de l'évaluation**
Question à réponse écrite I	Les élèves doivent démontrer leur **compréhension** des études sociales et appliquer des compétences en **évaluation** à leurs savoirs* en études sociales.	Les élèves répondront à une question à réponse écrite en démontrant leurs savoirs en études sociales.	**10 % de la note d'examen** **Explications et exemples à l'appui /8** **Communication /2**
Question à réponse écrite II	Les élèves doivent démontrer des compétences en **analyse**, **évaluation** et **synthèse** dans l'application de leurs savoirs* en études sociales.	Les élèves interprèteront les trois sources et utiliseront l'information présentée dans les trois sources ainsi que leurs savoirs en études sociales pour défendre une position.	**20 % de la note d'examen** **Interprétation de sources /8** **Défense de la position /8** **Communication /4**
Question à réponse écrite III	Les élèves doivent démontrer des compétences en **analyse**, **évaluation** et **synthèse** dans l'application de leurs savoirs* en études sociales.	Les élèves exploreront une problématique et analyseront plusieurs points de vue sur cette problématique. Les élèves rédigeront une réponse qui expliquera et défendra une position sur la problématique.	**20 % de la note d'examen** **Exploration et analyse /8** **Défense de la position /8** **Communication /4**

*Les savoirs englobent les idées, les informations et les concepts décrits dans le *Programme d'études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*.

Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite I, 2026-2027

Explications et exemples à l'appui (8 points)

Au moment de noter les **Explications et les exemples à l'appui**, le correcteur devra tenir compte

- de la qualité des explications
- du choix et de la qualité des exemples à l'appui
- de la compréhension de la tâche demandée

Excellent **E**	Les explications sont réfléchies et détaillées, révélant une compréhension perspicace des études sociales. Les exemples à l'appui sont précis et exacts, et les erreurs, s'il y en a, ne nuisent pas à la réponse. La réponse démontre une compréhension complète et perspicace de la tâche demandée.
Habile **H**	Les explications sont appropriées et bien choisies, révélant une compréhension claire des études sociales. Les exemples à l'appui sont pertinents et appropriés, mais peuvent comporter des erreurs mineures. La réponse démontre une compréhension claire de la tâche demandée.
Satisfaisant **S**	Les explications sont générales et directes, révélant une compréhension acceptable des études sociales. Les exemples à l'appui sont pertinents mais généraux et/ou ne sont pas développés de façon complète et peuvent comporter des erreurs. La réponse démontre une compréhension acceptable de la tâche demandée.
Limité **L**	Les explications sont trop généralisées et/ou répétitives, révélant une compréhension confuse mais visible. Les exemples à l'appui sont superficiels, ne sont pas toujours pertinents et peuvent comporter d'importantes erreurs. La réponse démontre une compréhension confuse mais visible de la tâche demandée.
Faible **F**	Les explications sont sans rapport ou minimales, révélant une faible compréhension des études sociales. Les exemples à l'appui, s'il y en a, sont minimes, sont peu pertinents et/ou comportent d'importantes erreurs. La réponse démontre une compréhension minimale de la tâche demandée.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui sont hors sujet, qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou qui sont trop courtes pour être évaluées dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Communication (2 points)

Au moment de noter la **Communication**, le correcteur devra tenir compte

- de l'organisation et du rapport entre les idées
- du vocabulaire (p. ex. spécificité, exactitude)
- de la syntaxe (p. ex. clarté, phrases complètes)
- de la grammaire et des règles d'usage (p. ex. concordance des temps, ponctuation, orthographe, lettres majuscules)

Il faut tenir compte de la proportion d'erreurs par rapport à la complexité et à la longueur du texte au moment de noter la **Communication**.

Excellent **E**	La rédaction se lit bien et elle est organisée de manière efficace. Le vocabulaire est précis. La rédaction démontre une maitrise assurée de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs, s'il y en a, sont négligeables.
Habile **H**	La rédaction est claire et organisée logiquement. Le vocabulaire est approprié. La rédaction démontre une bonne maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs ne nuisent pas à la communication.
Satisfaisant **S**	La rédaction est directe et elle est organisée de façon fonctionnelle. Le vocabulaire est adéquat. La rédaction démontre une maitrise élémentaire de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs ne nuisent pas vraiment à la communication.
Limité **L**	La rédaction est maladroite et inégale, mais elle est visiblement organisée. Le vocabulaire est imprécis et/ou inapproprié. La rédaction démontre une faible maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs nuisent à la communication.
Faible **F**	La rédaction n'est ni claire ni organisée. Le vocabulaire n'est pas efficace et/ou il est incorrect. La rédaction démontre une absence de maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs empêchent la communication.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui sont hors sujet, qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou qui sont trop courtes pour être évaluées dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite II, 2026-2027

Interprétation de sources (8 points)

Au moment de noter l'**Interprétation de sources**, le correcteur devra tenir compte

- de la qualité de l'interprétation de chaque source
- de la qualité des éléments de preuve tirés de chaque source
- de la qualité des éléments de preuve tirés des connaissances en études sociales
- de la compréhension de la tâche demandée

Excellent **E**	Les interprétations sont perspicaces, détaillées et considèrent les trois sources. Les éléments de preuve sont spécifiques et exacts; les erreurs, s'il y en a, ne nuisent pas à la réponse. La réponse démontre une compréhension approfondie et perspicace des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Habile **H**	Les interprétations sont solides et bien choisies, mais ne considèrent peut-être pas toutes les sources. Les éléments de preuve sont pertinents et appropriés, mais peuvent comporter de petites erreurs. La réponse démontre une compréhension claire des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Satisfaisant **S**	Les interprétations sont adéquates mais générales et peuvent comporter des idées fausses. Les interprétations ne considèrent peut-être pas toutes les sources. Les éléments de preuve sont pertinents mais généraux et/ou ne peuvent être que partiellement développés et ils peuvent comporter des erreurs. La réponse démontre une compréhension acceptable des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Limité **L**	Les interprétations sont trop généralisées et peuvent comporter d'importantes idées fausses. Les éléments de preuve sont superficiels, peuvent ne pas toujours être pertinents et peuvent comporter d'importantes erreurs. La réponse démontre une compréhension confuse mais visible des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Faible **F**	Les interprétations sont fausses ou ne sont pas pertinentes. Les éléments de preuve, s'il y en a, sont minimes et/ou peuvent être peu pertinents ou comporter d'importantes erreurs. La réponse démontre une compréhension minimale des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Zéro **Z**	La note zéro est attribuée lorsque la réponse ne répond pas aux exigences minimales de la catégorie Faible.

Défense de la position (8 points)

Au moment de noter la **Défense de la position**, le correcteur devra tenir compte

- de la qualité des arguments choisis pour appuyer la position prise
- de la qualité des éléments de preuve choisis pour appuyer la position prise
- de la compréhension des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée

Excellent **E**	La défense de la position repose sur un ou plusieurs arguments convaincants. Les éléments de preuve sont spécifiques et exacts; les erreurs, s'il y en a, ne nuisent pas à la réponse. La réponse démontre une compréhension approfondie et perspicace des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Habile **H**	La défense de la position repose sur un ou plusieurs arguments solides. Les éléments de preuve sont pertinents et appropriés, mais peuvent comporter des erreurs mineures. La réponse démontre une compréhension claire des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Satisfaisant **S**	La défense de la position repose sur un ou plusieurs arguments adéquats. Les éléments de preuve sont pertinents mais généraux et/ou seulement partiellement développés et peuvent comporter des erreurs. La réponse démontre une compréhension acceptable des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Limité **L**	La défense de la position repose sur des affirmations trop simplifiées ou sur une logique discutable. Les éléments de preuve sont superficiels, peuvent ne pas être toujours pertinents et ils peuvent comporter d'importantes erreurs. La réponse démontre une compréhension confuse mais visible des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Faible **F**	La défense de la position est difficile à déterminer, ou peu d'effort ou aucun effort n'a été fait pour défendre la position. Les éléments de preuve, s'il y en a, sont minimes, peuvent être peu pertinents et/ou contenir des erreurs importantes. La réponse démontre une compréhension minimale des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Zéro **Z**	La note zéro est attribuée lorsque la réponse ne répond pas aux exigences minimales de la catégorie Faible.

Communication (4 points)

Au moment de noter la **Communication**, le correcteur devra tenir compte

- de l'organisation et du rapport entre les idées
- des choix stylistiques qui contribuent à la création d'un ton (p. ex. diversité des phrases, choix des mots)
- du vocabulaire (p. ex. spécificité, exactitude)
- de la syntaxe (p. ex. clarté, phrases complètes)
- de la grammaire et des règles d'usage (p. ex. concordance des temps, ponctuation, orthographe, lettres majuscules)

Il faut tenir compte de la proportion d'erreurs par rapport à la complexité et à la longueur du texte au moment de noter la **Communication**.

Excellent **E**	La rédaction se lit bien et elle est organisée de manière efficace. Les choix stylistiques efficaces peuvent contribuer à un ton engageant. Le vocabulaire est précis. La rédaction démontre une maitrise assurée de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs, s'il y en a, sont négligeables.
Habile **H**	La rédaction est claire et organisée logiquement. Les choix stylistiques appropriés peuvent contribuer à un ton distinct. Le vocabulaire est approprié. La rédaction démontre une bonne maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs ne nuisent pas à la communication.
Satisfaisant **S**	La rédaction est directe et elle est organisée de façon fonctionnelle. Les choix stylistiques élémentaires peuvent contribuer à un ton adéquat. Le vocabulaire est adéquat. La rédaction démontre une maitrise élémentaire de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs ne nuisent pas vraiment à la communication.
Limité **L**	La rédaction est maladroite et inégale, mais elle est visiblement organisée. Les choix stylistiques maladroits peuvent contribuer à un ton qui est inapproprié ou qui n'est pas convaincant. Le vocabulaire est imprécis et/ou inapproprié. La rédaction démontre une faible maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs nuisent à la communication.
Faible **F**	La rédaction n'est ni claire ni organisée. Les choix stylistiques inefficaces peuvent contribuer à un ton impropre. Le vocabulaire est inefficace et/ou incorrect. La rédaction démontre une absence de maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs empêchent la communication.
Zéro **Z**	La note zéro est attribuée lorsque la réponse ne répond pas aux exigences minimales de la catégorie Faible.

Catégories et critères de notation, Question à réponse écrite III, 2026-2027

Exploration et analyse (8 points)

Au moment de noter l'**Exploration et l'analyse**, le correcteur devra tenir compte

- de la qualité de l'exploration de la ou des problématiques
- de la qualité de l'analyse des différents points de vue sur cette ou ces problématiques
- de la compréhension de la tâche demandée

Excellent **E**	L'exploration de la ou des problématiques est perspicace et détaillée. L'analyse est réfléchie et complète; les idées fausses, s'il y en a, ne nuisent pas à la réponse. La réponse démontre une compréhension complète et perspicace des différents points de vue sur la ou les problématiques et de la tâche demandée.
Habile **H**	L'exploration de la ou des problématiques est solide et convenable. L'analyse est appropriée et délibérée, mais peut comporter quelques idées fausses. La réponse démontre une compréhension claire des différents points de vue sur la ou les problématiques et de la tâche demandée.
Satisfaisant **S**	L'exploration de la ou des problématiques est adéquate mais générale; elle peut comporter quelques idées fausses. L'analyse est générale et directe. La réponse démontre une compréhension acceptable des différents points de vue sur la ou les problématiques et de la tâche demandée.
Limité **L**	L'exploration de la ou des problématiques est superficielle et peut comporter d'importantes idées fausses. L'analyse est incomplète, trop généralisée et/ou répétitive, mais visible. La réponse démontre une compréhension confuse mais visible des différents points de vue sur la ou les problématiques et de la tâche demandée.
Faible **F**	L'exploration de la ou des problématiques est fausse et/ou n'est pas pertinente. L'analyse est minimale ou hors sujet. La réponse démontre une compréhension minimale des différents points de vue sur la ou les problématiques et de la tâche demandée.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui sont hors sujet, qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou qui sont trop courtes pour être évaluées dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Défense de la position (8 points)

Au moment de noter la **Défense de la position**, le correcteur devra tenir compte

- de la qualité des arguments choisis pour appuyer la position prise
- de la qualité des éléments de preuve choisis pour appuyer la position prise
- de la compréhension des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée

Excellent **E**	La défense de la position repose sur un ou plusieurs arguments convaincants. Les éléments de preuve sont spécifiques et exacts; les erreurs, s'il y en a, ne nuisent pas à la réponse. La réponse démontre une compréhension approfondie et perspicace des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Habile **H**	La défense de la position repose sur un ou plusieurs arguments solides. Les éléments de preuve sont pertinents et appropriés, mais peuvent comporter des erreurs. La réponse démontre une compréhension claire des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Satisfaisant **S**	La défense de la position repose sur un ou plusieurs arguments adéquats. Les éléments de preuve sont pertinents mais généraux et/ou développés seulement partiellement et peuvent comporter des erreurs. La réponse démontre une compréhension acceptable des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Limité **L**	La défense de la position repose sur des affirmations trop simplifiées et/ou sur une logique discutable. Les éléments de preuve sont superficiels, peuvent ne pas être toujours pertinents et peuvent comporter d'importantes erreurs. La réponse démontre une compréhension confuse mais visible des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Faible **F**	La défense de la position est difficile à déterminer, ou peu d'effort ou aucun effort n'a été fait pour défendre la position. Les éléments de preuve, s'il y en a, sont minimes, peuvent être peu pertinents et/ou contiennent des erreurs importantes. La réponse démontre une compréhension minimale des connaissances applicables en études sociales et de la tâche demandée.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** Elle est attribuée aux réponses qui sont hors sujet, qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou qui sont trop courtes pour être évaluées dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Communication (4 points)

Au moment de noter la **Communication**, le correcteur devra tenir compte

- de l'organisation et du rapport entre les idées
- des choix stylistiques qui contribuent à la création d'un ton (p. ex. diversité des phrases, choix des mots)
- du vocabulaire (p. ex. spécificité, exactitude)
- de la syntaxe (p. ex. clarté, phrases complètes)
- de la grammaire et des règles d'usage (p. ex. concordance des temps, ponctuation, orthographe, lettres majuscules)

Il faut tenir compte de la proportion d'erreurs par rapport à la complexité et à la longueur du texte au moment de noter la **Communication**.

Excellent **E**	La rédaction se lit bien et elle est organisée de manière efficace. Les choix stylistiques efficaces peuvent contribuer à un ton engageant. Le vocabulaire est précis. La rédaction démontre une maitrise assurée de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs, s'il y en a, sont négligeables.
Habile **H**	La rédaction est organisée de façon claire et logique. Les choix stylistiques appropriés peuvent contribuer à un ton distinct. Le vocabulaire est approprié. La rédaction démontre une bonne maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs ne nuisent pas à la communication.
Satisfaisant **S**	La rédaction est directe et elle est organisée de façon fonctionnelle. Les choix stylistiques élémentaires peuvent contribuer à un ton adéquat. Le vocabulaire est approprié. La rédaction démontre une maitrise élémentaire de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs ne nuisent pas vraiment à la communication.
Limité **L**	La rédaction est maladroite et inégale, mais visiblement organisée. Les choix stylistiques maladroits peuvent contribuer à un ton qui est inapproprié et/ou qui n'est pas convaincant. Le vocabulaire est imprécis et/ou impropre. La rédaction démontre une faible maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs nuisent à la communication.
Faible **F**	La rédaction n'est ni claire ni organisée. Les choix stylistiques sont inefficaces ou peuvent contribuer à un ton inadéquat. Le vocabulaire est inefficace et/ou incorrect. La rédaction démontre une absence de maitrise de la syntaxe, de la grammaire et des règles d'usage. Les erreurs empêchent la communication.
Insuffisant **INS**	Insuffisant est une catégorie spéciale. **Ce n'est pas un indicateur de qualité.** On l'attribue aux réponses qui sont hors sujet, qui ne contiennent pas de tentative visible de traiter le sujet à l'étude ou qui sont trop courtes pour être évaluées dans quelque catégorie de notation que ce soit.

Rendements des élèves en Études sociales 30-2 : observations du personnel enseignant participant à la correction de l'examen de diplôme

Les observations suivantes, formulées par le personnel enseignant, sont présentées ici afin d'illustrer les points forts, les points à améliorer et les différentes approches adoptées par les élèves lors de la rédaction de l'*examen de diplôme d'Études sociales 30–2*.

Question à réponse écrite I

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Explications et appui pour la Question à réponse écrite I ont tendance à démontrer :

- une ou plusieurs caractéristiques élaborées/complexes;
- peu ou pas de dépendance à l'égard des consignes;
- des définitions et des explications approfondies/complètes;
- une discussion approfondie et un lien avec une ou plusieurs idéologies et/ou théories;
- une explication explicite et complète de la pertinence des caractéristiques choisies par rapport au concept ou aux concepts clés;
- une distinction entre la théorie et la pratique du système ou de l'idéologie;
- un choix d'éléments justificatifs de qualité qui reflètent des preuves spécifiques et détaillées;
- des preuves conceptuelles complètes;
- un choix et une application appropriés des idées de penseurs/dirigeants clés, de personnages historiques/contemporains et des idéologies associées;
- des preuves spécifiques et précises;
- des exemples variés (historiques ou contemporains) pouvant inclure des preuves théoriques et pratiques;
- des exemples tirés du curriculum/de la salle de classe et/ou des faits d'actualité.

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Communication pour la Question à réponse écrite I ont tendance à démontrer :

- une organisation claire et cohérente, une rédaction concise;
- une séparation des idées ou un enchainement logique et progressif des idées;
- une utilisation efficace des paragraphes et des transitions pour structurer l'écrit;
- un vocabulaire précis, spécifique et varié, ainsi qu'une terminologie propre aux Études sociales;
- une structure de phrase variée et complexe;
- peu de fautes grammaticales ou mécaniques (c.-à-d. preuve de relecture).

Question à réponse écrite II

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Interprétation des sources pour la Question à réponse écrite II ont tendance à démontrer :

- des interprétations perspicaces, nuancées, multidimensionnelles et/ou globales, démontrant une compréhension complexe ou approfondie;
- des interprétations développées à travers des explications détaillées;
- une compréhension de la complexité ou des complexités des enjeux abordés dans la source ou les sources;
- des réponses qui tiennent compte des rôles possibles des individus ou des gouvernements dans la société;
- des éléments de preuve choisis de manière réfléchie et intentionnelle, et logiquement liés au rôle de l'individu et/ou du gouvernement;
- une compréhension des études de cas, exemples, idéologies et/ou théories précises pour appuyer les idées;
- des liens avec le rôle de l'individu/du gouvernement, y compris le contenu du cours et les concepts pertinents.

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Défense de la position pour la Question à réponse écrite II ont tendance à démontrer :

- une défense de leur position développée à l'aide des explications élaborées et/ou complètes;
- une défense de leur position qui révèle la complexité de leur compréhension;
- des arguments à l'appui qui expliquent les causes, les conséquences et/ou les corrélations, qui tiennent compte des implications et qui peuvent suggérer des solutions novatrices aux enjeux;
- des preuves spécifiques et détaillées;
- l'application d'idéologies, d'exemples et/ou d'études de cas pertinents;
- des liens avec le contenu du cours et les concepts pertinents pour appuyer leurs interprétations.

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Communication pour la Question à réponse écrite II ont tendance à démontrer :

- une approche variée utilisant une structure et une organisation plus complexes;
- un ton fort et engageant;
- l'utilisation d'un langage plus soutenu;
- une utilisation efficace, parfois éloquente, de la terminologie et des concepts spécifiques aux études sociales;
- un vocabulaire varié;
- une structure de phrases complexe et diversifiée.

Question à réponse écrite III

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Exploration et analyse pour la Question à réponse écrite III ont tendance à démontrer :

- une exploration du sujet qui est pertinente et réfléchie;
- des liens avec des enjeux sociétaux complexes et/ou des idéologies;
- une analyse approfondie et précise des points de vue, y compris, mais sans s'y limiter, ceux présentés dans la consigne;
- des liens idéologiques appropriés qui sont expliqués de manière plus approfondie;
- une explication des raisons/valeurs sous-jacentes ou des preuves à l'appui des différents points de vue;
- une compréhension approfondie du sujet dans son ensemble.

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Défense de la position pour la Question à réponse écrite III ont tendance à démontrer :

- une argumentation convaincante;
- des arguments qui révèlent une compréhension approfondie ou élargie du sujet dans son ensemble;
- des preuves spécifiques qui appuient fortement la position adoptée;
- des preuves complètes et développées en profondeur;
- des preuves concrètes et/ou théoriques pertinentes, ainsi que des études de cas précises tirées de leurs connaissances en Études sociales;
- une compréhension et des connaissances en Études sociales pertinentes qui vont au-delà de ce qui est demandé dans la consigne.

Les élèves qui obtiennent des notes élevées à la rubrique Communication pour la Question à réponse écrite III ont tendance à démontrer :

- des phrases et des paragraphes fluides et cohérents;
- une structure organisationnelle efficace;
- un style captivant et d'un langage raffiné;
- une communication efficace et persuasive.

Copies types de productions écrites des élèves

Des *Copies types de productions écrites des élèves* sont diffusés sur la page Web Passer les examens de diplôme. Dans ce document, vous trouverez des exemples de productions écrites des élèves qui ont passé l'*Examen de diplôme d'Études sociales 30–2*, tirés de plusieurs examens de diplôme et qui ont atteint la norme Satisfaisant (S), Habile (H) et Excellent (E) à chacune des questions à réponse écrite. Chaque exemple de production écrite est accompagné d'une explication de la façon dont les critères de notation ont été utilisés pour refléter les normes provinciales dans chaque cas.

Test de pratique

Vous pouvez vous entrainer à répondre à des questions similaires à celles posées lors des examens du diplôme en accédant aux tests de pratique sur la plateforme d'évaluation numérique d'Alberta Éducation et Garde d'enfants.

Partie B : Sources et questions

Description

La *Partie B : Sources et questions* vaut 50 % de la note totale de l'examen de diplôme et comprend 60 questions qui valent chacune un point. Ces questions offrent aux élèves plusieurs réponses possibles, dont une seule est correcte. Chaque question est classée selon les savoirs se rattachant à chaque thème connexe ainsi que selon les compétences et les processus se rattachant soit à la compréhension et à l'analyse, soit à l'évaluation et à la synthèse. Le plan d'ensemble de l'examen présenté à la page 29 indique la répartition des questions selon ces catégories.

Les questions portent sur les questions fondamentales et les sujets connexes abordés en Études sociales 30–2, ainsi que sur les résultats d'apprentissage spécifiques décrits dans le *Programme d'études sociales de l'Alberta de la dixième à la douzième année*.

Le volet sources et questions (à correction mécanographique) de l'examen nécessite que les élèves utilisent leurs savoirs et leurs compétences. Les élèves doivent montrer qu'ils comprennent les concepts d'études sociales et qu'ils peuvent utiliser les compétences et les processus requis pour répondre aux questions.

Plan d'ensemble de la *Partie B : Sources et questions*

La *Partie B : Sources et questions* est conçue de façon à refléter le *Programme d'études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*. Le plan d'ensemble de la *Partie B* se trouve ci-dessous.

	CLASSIFICATION DES QUESTIONS SELON LES THÈMES CONNEXES				
CLASSIFICATION DES QUESTIONS SELON LE NIVEAU COGNITIF	**Thème connexe 1**	**Thème connexe 2**	**Thème connexe 3**	**Thème connexe 4**	**Total des questions**
Appliquer les savoirs* ainsi que les compétences et les processus en études sociales aux questions de compréhension et d'analyse	2 à 6	10 à 13	10 à 13	2 à 6	24 à 38
Appliquer les savoirs* ainsi que les compétences et les processus en études sociales aux questions d'évaluation et de synthèse	2 à 6	10 à 13	10 à 13	2 à 6	24 à 38
Total des questions	**4 à 12**	**20 à 26**	**20 à 26**	**4 à 12**	**60**

*Les savoirs englobent les idées, les informations et les concepts décrits dans le *Programme d'études sociales de l'Alberta de la maternelle à la douzième année*.

À noter : La classification des questions n'est pas un indicateur de leur difficulté.

Liens de sites Web

Alberta Éducation et Garde d'enfants

Curriculum et Programmes d'études

General Information Bulletin (en anglais seulement)
Contient les directives spécifiques, les lignes directrices et les procédures relatives aux examens de diplôme

Examens de diplôme

Passer les examens de diplôme
Contient les Guides des élèves, des exemples de questions et réponses et d'autres documents d'appui

Plateforme d'évaluation numérique
Contient des questions de pratique et des questions tirées d'examens de diplôme précédents

Page d'aide
Contient des guides pour aider les utilisateurs à accéder aux tests et examens numériques sécurisés

Participation des enseignants à l'évaluation provinciale
Contient de l'information au sujet de la notation, des tests expérimentaux, de l'élaboration de questions et de la validation des examens.

Personnes-ressources en 2026-2027

Provincial Assessment

Provincial Assessment,
Alberta Éducation et Garde d'enfants
44 Capital Boulevard
6e étage, 10044, 108e Rue N.-O.
Edmonton (Alberta) T5J 5E6

Site Web d'Alberta Éducation et Garde d'enfants : alberta.ca/fr/education-and-childcare

Provincial Assessment

Sécurité des examens, règlements, horaires et politiques
780-427-1857
Courriel : exam.admin@gov.ab.ca

Relevés des résultats et demandes pour une deuxième notation
780-427-1857
Courriel : exam.admin@gov.ab.ca

Cas spéciaux, accommodements et exemptions
780-415-9242
780-427-4215
780-427-9795
Courriel : special.cases@gov.ab.ca

Renseignements généraux sur les tests expérimentaux
Courriel : field.test@gov.ab.ca

Format et contenu des examens, normes provinciales, notation et rapports sur les résultats
Courriel : diploma.exams@gov.ab.ca

Évaluation numérique
780-641-8987
780-415-0824
Courriel : online.assessment@gov.ab.ca

Accès à *myPass*
Alberta Éducation et Garde d'enfants Help Desk
780-427-5318
Courriel : AE.helpdesk@gov.ab.ca

Renseignements sur les relevés de notes, les rapports scolaires détaillés et les frais pour repasser un examen
780-427-5732
Courriel : studentrecords@gov.ab.ca

Renseignements sur les inscriptions d'élèves, les notes scolaires et le statut d'élève adulte
780-422-9337
Courriel : studentrecords@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais n'importe quel bureau du gouvernement de l'Alberta, composez le 310-0000 suivi du numéro de téléphone à 10 chiffres du bureau que vous souhaitez joindre.

Lorsque vous communiquez avec Alberta Éducation et Garde d'enfants, veuillez mentionner votre nom et votre titre, ainsi que le nom et le code de l'école. Si vous faites référence à un élève, veuillez mentionner son numéro d'identification (Alberta Student Number).

Personnes-ressources en 2026-2027

Programme d'examens de diplôme

*Nouveau **Corey Baker, Director**
Diploma Programs and Canadian Adult Education Credential
780-422-3256
Courriel : Corey.Baker@gov.ab.ca

Responsables des examens de diplôme

Nathalie Langstaedtler
Senior Manager of Humanities
Diploma Programs
780-422-4631
Courriel : Nathalie.Langstaedtler@gov.ab.ca

Philip Taranger
English Language Arts 30–1
780-422-4478
Courriel : Philip.Taranger@gov.ab.ca

*Nouveau **Andrew Olasker**
English Language Arts 30–2
780-422-4411
Courriel : Andrew.Olasker@gov.ab.ca

Frédéric Sévigny
Français 30–1, French Language Arts 30–1
780-422-5140
Courriel : Frederic.Sevigny@gov.ab.ca

Charla Jo Guillaume
Social Studies 30–1
780-422-5241
Courriel : Charlajo.Guillaume@gov.ab.ca

Lisa Lemoine
Social Studies 30–2
780-422-4327
Courriel : Lisa.Lemoine@gov.ab.ca

Joy Wicks-Oyedele,
Senior Manager of Math and Sciences
Diploma Programs
780-643-6716
Courriel : Joy.Wicks@gov.ab.ca

Shannon Mitchell
Biology 30
780-415-6122
Courriel : Shannon.Mitchell@gov.ab.ca

Brenda Elder
Chemistry 30
780-427-1573
Courriel : Brenda.Elder@gov.ab.ca

Delcy Rolheiser
Mathematics 30–1
780-415-6181
Courriel : Delcy.Rolheiser@gov.ab.ca

Jenny Kim
Mathematics 30–2
780-415-6127
Courriel : Jenny.Kim@gov.ab.ca

Marc Kozak
Physics 30
780-422-5465
Courriel : Marc.Kozak@gov.ab.ca

Stan Bissell
Science 30
780-422-5730
Courriel : Stan.Bissell@gov.ab.ca